



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 86228

Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la « campagne double » pour les anciens d'AFN fonctionnaires et assimilés, suite à la saisine du Conseil d'État afin de valider les orientations proposées. Il lui demande de bien vouloir lui préciser le calendrier prévisionnel de ce processus, entre durée de la consultation en Conseil d'État puis celle de la concertation ministérielle, devant aboutir à la prise de position officielle du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

Comme le sait l'honorable parlementaire, l'étude menée par un inspecteur général des affaires sociales sur l'attribution de la « campagne double » aux anciens combattants fonctionnaires et assimilées est achevée. Elle a donné lieu à une large concertation. Le rapport final a été remis au ministre délégué aux anciens combattants en juillet 2005. Les prochains mois vont être consacrés à des analyses juridiques complémentaires afin d'orienter la décision du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86228

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2006, page 1720

Réponse publiée le : 11 avril 2006, page 3894